

Bienvenue au R.I.R.

Karwan, bâtisseur de projets culturels territoriaux en Arts de la Rue et du Cirque a initié, à l'échelle de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, depuis 2006, un réseau de diffusion de spectacles de rue intégrant progressivement des spectacles de cirque pouvant être joués dans la rue : le R.I.R. (Réseau Inter-régional en Rue).

A partir de septembre 2009, le R.I.R. s'est doté de sa Saison Régionale des Arts de la Rue & des Arts du Cirque constituée de 3 à 5 tournées de spectacles par an et d'un outil de rencontre des publics, l'APE (triporteur multimédia).

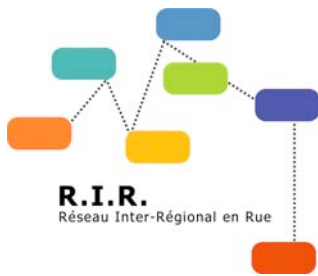
Karwan est à l'origine de ce réseau et de cette Saison Régionale ; il en est la cheville ouvrière. Le R.I.R a été soutenu, dès sa création par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur puis par l'Etat (Ministère de la Culture et de la Communication). Il en est de même pour la Saison Régionale des Arts de la Rue et des Arts du Cirque.



KARWAN
Bâtisseur de projets culturels territoriaux
Arts de la Rue & Arts du Cirque

La Cité des Arts de la Rue – 225 av. des Ayalades – 13015 Marseille
Tél. +33 (0)4 96 15 76 30 – Fax +33 (0)4 96 15 76 31
contact@karwan.info - <http://www.karwan.info>

Bienvenue au R.I.R
02/07/2010



Le R.I.R. (Réseau Inter-Régional en Rue)

Ce réseau implanté dans 6 départements (Alpes-de-Haute-Provence, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Hautes-Alpes, Var, Vaucluse) et Monaco, rassemble actuellement une trentaine de membres. 5 structures culturelles nationales et plus de vingt structures régionales, associations ou services culturels municipaux actifs dans la programmation des Arts de la Rue & Arts du Cirque en espace public.

Ses atouts sont :

- Une large irrigation du territoire régional en appui sur des acteurs culturels localement implantés
- La diversité de ses membres (lieux de diffusion, festivals et manifestations, collectivités territoriales)
- Adhésion volontariste et militante
- La constitution d'un collectif inédit de programmations fonctionnant sur le mode volontariste et consensuel
- Un appui financier aux membres du réseau en fonction de leurs moyens

Ses objectifs :

- Créer des liens entre les diffuseurs et favoriser la connaissance des territoires de chacun.
- Nourrir des échanges sur les spectacles pour encourager leur circulation à l'échelle régionale, tout particulièrement en dehors des périodes de festivals
- S'informer et mettre l'accent sur des créations en cours.
- Partager les souhaits d'accueil de compagnies afin d'optimiser leur présence en région (résidences, actions culturelles).
- Aller à la rencontre de nouveaux publics et les fidéliser

A l'avenir, le R.I.R envisage de renforcer les liens, partenariats en matière de diffusion des Arts de la Rue et du Cirque à l'échelle de l'Euro-Région Alpes-Méditerranée (Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Ligurie, Piémont, Val d'Aoste) dans la perspective d'échanges artistiques transfrontaliers.

Son fonctionnement

- Le R.I.R n'a pas de structure juridique, il se réunit, sur l'impulsion de Karwan 4 à 5 fois par an. Les réunions se tiennent chez chacun des membres, à tour de rôle.
- Il est ouvert ponctuellement aux représentants des collectivités territoriales pour des informations sur les politiques culturelles mises en œuvre ou aux responsables de structures institutionnelles.
- Karwan l'anime, le coordonne et en assure la promotion.

Comment l'intégrer ?

Peuvent l'intégrer les organisateurs professionnels et bénévoles, représentants des lieux, des associations, des services de collectivités qui ont engagé une activité de programmation d'Arts de la Rue et Arts du Cirque dans l'espace public et ayant le souci d'une qualité artistique renouvelée.

La Saison Régionale Arts de la Rue & Arts du Cirque

Initiée par Karwan en septembre 2009, la Saison Régionale existe grâce à une mutualisation active entre les membres du **R.I.R.** et au soutien de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et du Ministère de la Culture et de la Communication. Karwan en assure la coordination, la communication et le développement.

Pour le public, la Saison Régionale consiste en une série de spectacles d'Arts de la Rue ou d'Arts du Cirque itinérants dans toute la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et accompagnés d'un curieux triporteur multimédia appelé l'**Ape**. Mais, pour les organisateurs et les partenaires impliqués dans ce principe de mutualisation à l'échelle de la Région, il s'agit bien d'une saison car ces spectacles sont le fruit de la mutualisation d'une trentaine d'acteurs culturels régionaux fédérés par le R.I.R.

La Saison Régionale vise aussi à la diversification et la fidélisation des publics. A cette fin, chacune de ses tournées est accompagnée par un outil interpellateur de public : l'**Ape**, le triporteur multimédia, porteur d'une information chaque fois renouvelée en fonction du spectacle dont il assure la parade.



Modalité de fonctionnement

- Le choix des spectacles de la tournée s'effectue de façon concertée et la faisabilité est instruite par Karwan.
- Une tournée existe quand au minimum 5 dates d'un spectacle sont programmées par au minimum 3 structures (collectivités, associations) membres du R.I.R.
- Les membres sont libres de s'y inscrire ou non.
- Karwan est coréalisateur des représentations inscrites dans la tournée. A ce titre, Karwan assure la coordination et la promotion de la tournée.

Grâce aux soutiens des partenaires, Karwan participe financièrement à la réalisation de la tournée et prend en charge 25%, 40% ou 50 % du coût de cession du spectacle selon la structure qui le programme en fonction de la classification suivante :

- Prise en charge de 50% du coût de cession pour les collectivités de moins de 10 000 habitants ou pour les structures peu subventionnées.
- Prise en charge de 40 % du cout de cession pour les collectivités de 10 000 à 20 000 habitants.
- Prise en charge de 25% pour les collectivités de plus de 20 000 habitants et pour les structures de création ou de diffusion nationales.

Karwan prend également en charge les coûts de transport des compagnies, et de repérage s'il y a lieu, ainsi que la mise à disposition de l'**Ape** à raison d'une journée par représentation.

Sont à la charge de l'organisateur, l'ensemble des obligations nécessaires à la tenue de la représentation dont :

- Mise à disposition des lieux y compris le personnel nécessaire à l'implantation du spectacle et aux services des représentations.
- Prise en charge de l'hébergement (logement et repas) de la compagnie.
- Prise en charge des droits d'auteur afférents aux représentations du spectacle et paiement auprès de la SACD.

Enfin, l'organisateur doit faire apparaître dans sa communication des mentions obligatoires notamment : « x^{ème} tournée de la Saison Régionale Arts de la Rue & Arts du Cirque, soutenue par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et le ministère de la Culture et de la communication (DRAC PACA) ».



L'APE

L'*Ape*, c'est le nom que les Italiens donnent au bruyant triporteur si fréquent sur leurs marchés. L'*Ape* marie au côté rural de la camionnette, la maniabilité urbaine des scooters. Il ressemble à un jouet d'enfant et, à tous ces titres, il traîne autour de lui un air de *dolce vita*.

L'*Ape* de la Saison Régionale Arts de la Rue & Arts du Cirque signe in situ le contexte de production des tournées constitutives de la Saison Régionale mais exerce surtout une fonction d'interpellation du public.



Ses flancs sont constitués d'alvéoles informatives et ludiques. Un flanc évoque de façon généraliste le cirque ou la rue suivant l'esthétique du spectacle programmé. L'autre est consacré à une connaissance plus approfondie de la compagnie en question : panorama de sa démarche et de ses créations, genèse du spectacle présenté.

L'arrière de l'*Ape* est un espace d'information sur le spectacle, ses lieux et horaires de programmation, le membre du R.I.R. qui le programme, des articles de presse, etc. A l'arrêt, une table se déploie de l'intérieur de l'*Ape* et permet la rencontre avec le public sans tenir compte, ou au contraire, des pieds du spectateur inconnu qui bougent parfois malgré son sommeil profond.



L'APE peut être utilisé de trois manières :

- **La parade** : l'*Ape* circule et klaxonne dans la ville. Il peut s'arrêter en quelques lieux stratégiques qui doivent être préalablement identifiés sur la feuille de route. Nous recommandons que ces arrêts n'excèdent pas la demi-heure.
- **L'implantation** : l'*Ape* se fixe en un lieu, vraisemblablement celui où va avoir lieu le spectacle et favorise le rassemblement du public
- **Le rendez-vous** : l'*Ape* se déplace devant un public constitué (association, école, centre aéré...) ; le rendez-vous a été calé auparavant par l'organisateur local et les autorisations pour que l'*Ape* rentre dans ces lieux.

Modalités pratiques d'utilisation de l'Ape pour les membres du R.I.R.

L'*Ape* accompagne chaque spectacle de la tournée. La présence de l'*Ape* le jour de la représentation est assurée gratuitement car faisant partie du cadre général de la Saison Régionale. La personne mandatée par Karwan à cette fin crée le contact avec le public et commente les diverses ressources de l'*Ape*, actionne le klaxon italien ou la bande-son annonciatrice du spectacle réalisée par la compagnie.

L'*Ape* est mis en fonction 4 heures avant le début de la représentation et est présent jusqu'à 1 heure après la fin de la représentation.

Si un membre du R.I.R. souhaite recevoir l'*Ape* avant ou après la représentation, c'est à ses frais pour un montant de 450 euros H.T. par jour supplémentaire.

HISTORIQUE

2006 : Création du Réseau

La première année a été consacrée à la connaissance des structures de diffusion, le démarrage d'échanges sur les propositions artistiques en cours et la création d'outils partagés (mailing-list, calendrier prévisionnel des manifestations).

2007 : 1^{er} tournée régionale

Après une année de structuration, le R.I.R. est passé, dès 2007, à une phase opérationnelle en organisation sa 1^{ère} tournée régionale (8 dates) des *Misérables !* de la Cie Annibal et ses éléphants (Paris).

2008 : Une tournée et une dizaine de représentations concertées

L'année 2008 a permis une sensible montée en puissance des activités du R.I.R avec la tournée (9 dates) de *Macadam Cyrano* de la Cie Les batteurs de pavés (Suisse) et une dizaine de représentations isolées de 3 autres spectacles : *Tourne autour* de la Cie Sacekripa, *Jardin* de la Cie Les Chercheurs d'Air et *Le Pic d'Hubbert* de la Cie Les Alama's Givrés.

2009/10 : Création de la Saison Régionale Arts de la Rue et Arts du Cirque

Lancement de la Saison Régionale des Arts de la Rue et des Arts du Cirque en Septembre :

- 1^{er} tournée avec *Être le Loup* de la Cie Orphéon Théâtre Interieur : 13 dates programmées dans 11 villes de la Région.
- 2^{er} tournée avec *La Grosse Collection*, spectacle de William Eston : 11 dates programmées dans 6 villes de la Région
- 3^{er} tournée avec *Collier de Nouilles* de la compagnie OPUS : 4 dates programmées dans 3 villes de la Région

Actualité de la Saison Régionale 2010

1^{er} tournée : du 3 au 12 septembre 2010, *1789''* de la compagnie **CIA**.

Dates prévisionnelles : 3 septembre à Puget Théniers ; 4 septembre à Aubagne ; 8 septembre à Marseille ; 11 septembre à Valréas ; 12 septembre à Pernes les Fontaines. Extraits de spectacle disponibles sur : http://www.dailymotion.com/video/x9snox_1789-secondes_creation

2^{er} tournée : du 15 septembre au 26 septembre, *Les Miniatures* de la **compagnie Pernette**

Dates prévisionnelles : entre le 15 et le 17 septembre autour de Cavaillon ; 18 septembre Digne les Bains ; le 19 septembre à Salon de Provence ; le 22 Septembre à Marseille ; le 25 septembre à Brignoles.

Extraits de spectacle disponibles sur : <http://www.compagnie-pernette.com/index2.html>